



## **AVIS PUBLIC**

### **Demande de dérogation mineure aux dispositions de la réglementation d'urbanisme**

Le Conseil municipal de Sainte-Justine-de-Newton, lors de la séance ordinaire qui se tiendra le 8 août 2023, à vingt heures (20H00), au Centre communautaire, situé au 2842, rue Principale, à Sainte-Justine-de-Newton, statuera sur une demande de dérogation mineure pour le 1843, Montée de la Station, lot 2 398 130.

Nature et effet de la demande :

- Demande de dérogation mineure 2023-002 visant à permettre l'émission d'un permis, pour la construction d'un deuxième garage détaché de 111.41 m<sup>2</sup> en zone agricole ayant une hauteur excédante de 1.22 m.

Toute personne ou organisme intéressés peuvent se faire entendre par le Conseil municipal relativement à cette demande de dérogation mineure.

**DONNÉ À SAINTE-JUSTINE-DE-NEWTON CE VINGT-QUATRIÈME JOUR DU MOIS DE  
JUILLET DEUX MILLE VINGT-TROIS.**

François Day  
Directeur général et greffier-trésorier

### **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussigné, François Day, directeur général et greffier-trésorier, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public aux deux endroits désignés par le Conseil municipal le 24 juillet 2023.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce vingt-quatrième jour du mois de juillet deux mille vingt-trois.

François Day  
Directeur général et greffier-trésorier